



# Rapport annuel

---

Année scolaire 2020-2021



**Michel Kennedy**  
**Septembre 2021**



## Rapport annuel 2020-2021

### **1<sup>re</sup> partie** **L'évaluation du projet éducatif**

#### **1) Présentation de l'établissement.**

La présentation des contextes externe et interne de l'établissement a été fait dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet éducatif en 2017-2018. Comme il y a peu de différences entre le contexte actuel et le contexte d'il y a trois ans, nous vous référons à la lecture du projet éducatif.

[Lien vers le projet éducatif de l'école Mère-Marie-Rose](#)

Voici quelques informations pour compléter le portrait de l'école :

#### **La vie parascolaire**

Le contexte de la Covid-19 a fait en sorte que la majorité des activités parascolaires ont été annulées en 2020-2021

#### **La vie étudiante**

Des activités récompenses été mises en place afin de récompenser les élèves méritants. Les élèves ont pu vivre des activités comme film et popcorn, jeux de société et chocolat chaud et journée blanche. En cours d'année, les élèves ont eu droit à une dégustation de smooties, de crêpes, de crème glacée.

Les activités suivantes ont aussi été vécues sous des formats divers :

- ❖ Activités de la fête de Noël
- ❖ Plusieurs activités « à l'école on bouge »
- ❖ Recherche et trouve de l'Halloween
- ❖ Activités thématiques
- ❖ Grande marche du GDPL
- ❖ Activité « Tout ce qui roule »
- ❖ Activités de la semaine du français
- ❖ Kermesse et fête de fin d'année

## Les ressources allouées et les décisions budgétaires

Les principales décisions liées à l'utilisation des ressources et des enveloppes ciblées ont été prises dans le respect des encadrements financiers et des règles prescrites à l'intérieur de chacune des allocations.

Le tableau ci-dessous précise quelques décisions et activités liées aux différentes ressources ou enveloppes allouées à l'école.

| Description<br>Ressources allouées ou mesures                                                                                                            | Décisions et activités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Techniciennes en éducation spécialisée<br>1 x 30 heures / semaine<br>1 x 15 heures / semaine pour élèves TSA<br>1X 15 heures / semaine pour présco 4 ans | Aucun ajout en 2020-2021                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Orthopédagogie – 15 jours/semaine                                                                                                                        | Ajout de 2 jours d'enseignante par semaine pour aide à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les classes du préscolaire et du 1 <sup>er</sup> cycle.<br>Ajout de tutorat à l'aide d'une mesure ministérielle.                                                                                                                                    |
| NTIC                                                                                                                                                     | Réparation de tableaux numériques désuets.<br>Remplacement de 4 projecteurs numériques<br>Achats de logiciel et outils technologiques en lien avec les tableaux interactifs.<br>Achat de matériel didactique numérique.<br>Achat de portables pour les locaux d'orthopédagogie et les élèves en classe.<br>Achat de 15 iPads pour des projets avec les élèves. |

## 2) L'évaluation de l'atteinte de chacun des objectifs du projet éducatif

### a) Évaluation du plan d'action

Pour chacun des objectifs du projet éducatif, l'équipe-école devait faire le choix de certains moyens à mettre en place. Ces moyens étaient élaborés et présentés dans le plan d'action. Les actions constituent des moyens ou des pratiques mises en place à l'école afin d'améliorer (ou réduire) une situation jugée problématique.

Malgré que nous étions dans une année particulière (Covid-19) l'équipe-école est en mesure de se baser sur quelques données afin de juger de la pertinence, du maintien ou de l'ajustement des moyens et des actions qui avaient été prévus pour l'année scolaire. Nous sommes en mesure de juger que toutes les actions prévues avaient été mise en place ou du moins entamées. Malgré la situation, plusieurs des moyens mis en place faisaient déjà une bonne différence.

#### Données recueillies en lien avec la lecture :

En lien avec l'objectif 1.1 abordant l'amélioration des résultats en lecture en 4<sup>e</sup> année, nous ne pouvons comparer les résultats disciplinaires finaux à ceux de l'année de référence puisqu'il n'y a pas eu d'épreuve ministérielle. Par contre, nous pouvons témoigner de la mise en place de plusieurs des actions et moyens prévus.

- Poursuite des activités du comité de pilotage en lecture :
  - Sélection des stratégies à enseigner par niveau (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle)
  - Utilisation d'un vocabulaire commun
  - Utilisation de séquences « clé en mains » pour l'enseignement des stratégies du 1<sup>er</sup> cycle du primaire
  - Début de l'élaboration de séquences pour le 2<sup>e</sup> cycle
- Lecture quotidienne sous des modèles variés
  - Pour une 2<sup>e</sup> année consécutive, les budgets pour l'achat d'albums jeunesse et de documentaires pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> cycle ont été augmentés. Plus de 4500\$ d'achats ont été faits afin d'alimenter les projets variés liés aux pratiques efficaces en enseignement de la lecture. Il s'agissait de la 2<sup>e</sup> année sur trois de ce plan de répartition des ressources financières.
- Monitoring des résultats en lecture
  - Utilisation des tableaux de monitoring dans certains groupes
  - Maximisation de ressources et d'intervention en lien avec le modèle RAI et les informations tirées des tableaux de monitoring (voir la note « ajouts aux actions »)

#### Ajouts aux actions :

- Maximisation des sommes économisées au plan d'effectif afin d'ajouter des heures d'enseignement en « team teaching » dans les groupes du 2<sup>e</sup> cycle pour favoriser le développement des pratiques gagnantes validées par la recherche (entretien de lecture, par exemple).
- Accompagnement par la conseillère pédagogique au sujet des pratiques gagnantes pour mieux cibler les zones de vulnérabilité des élèves en lecture, mieux organiser les groupes de besoins et utiliser le modèle d'intervention RAI.

## Efficacité des moyens et évaluation de l'indicateur de réussite du projet éducatif

Objectif 1.1 : D'ici le 30 juin 2022, augmenter de 10% le nombre d'élèves de 4<sup>e</sup> année en réussite à l'épreuve ministérielle de fin d'année en lecture.

### **Indicateur : Le nombre d'élèves en réussite à l'épreuve ministérielle de fin d'année**

Il nous est impossible de faire l'évaluation de l'indicateur en lien avec les résultats à l'épreuve ministérielle de 4<sup>e</sup> année, ainsi que des actions prises pour favoriser la réussite des élèves. Toutefois, en continuité du bilan de l'année précédente, une observation plus pointue des résultats à chacune des étapes a été faite afin de permettre de mieux orienter nos actions et de favoriser encore davantage l'amélioration des résultats finaux.

Objectif 1.2 : D'ici le 30 juin 2022, réduire de 5% le nombre d'élèves à risque d'échec en lecture en 2<sup>e</sup> année au sommaire (entre 60% et 69%).

### **Indicateur : Le nombre d'élèves qui obtiennent entre 60% et 69% au sommaire de la compétence lire en 2<sup>e</sup> année**

Au sommaire de la compétence Lire en 2<sup>e</sup> année, 18,2% des élèves obtiennent un résultat se situant entre 60% et 69%. Cela représente une diminution de 14,3% comparativement à l'année de référence.

Les interventions de niveau 1 du modèle RAI (enseignement explicite, activités de lecture variée, etc.) semblent porter leurs fruits avec les élèves vulnérables qui ont mieux progressé et se sont retrouvés avec des résultats supérieurs à 70% après deux étapes. L'accompagnement en fonction des groupes de besoin est plus que pertinent.

Objectif 2.1 : D'ici le 30 juin 2022, diminuer le pourcentage (15%) d'élèves ayant un code de vie majeur

### **Indicateur : Le pourcentage d'élèves ayant reçu un code de vie majeur**

#### Données recueillies en lien avec les comportements des élèves et le sentiment de sécurité

Le bilan du nombre de manquements majeurs a été fait en fin d'année à l'aide des T.E.S. et avec les agendas. Il y avait 280 élèves de 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année à l'école en 2020-2021.

- 36 élèves (13%) avaient cumulé 1 manquement majeur
- 50 élèves (18%) avaient cumulé deux manquements ou plus.

Il s'agit d'une diminution de 9% comparativement à l'année de référence.

Autres éléments permettant une bonne analyse :

|                                          | Année de référence | 2020-2021 |
|------------------------------------------|--------------------|-----------|
| % des élèves ayant 1 manquement          | 14%                | 69%       |
| % des élèves ayant 2 manquements ou plus | 86%                | 31%       |

Aussi, 76% des élèves ayant eu 2 manquements ou plus en 2020-2021 (36 / 50) étaient des élèves du 2<sup>e</sup> cycle (3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année).

### Efficacité des moyens et évaluation de l'indicateur de réussite du projet éducatif

Nous avons poursuivi la mise en place et l'application de plusieurs des actions et moyens prévus.

- Travaux du comité de pilotage du soutien aux comportements positifs (SCP)
  - Quelques rencontres dans l'année
  - Élaboration avec les élèves d'une matrice des comportements attendus
  - Utilisation de moyens, solutions, gestes réparateurs variés dans le cas d'un comportement majeur.
- Formation aux enseignants en lien avec le modèle SCP et les valeurs qui viennent avec (achat de plusieurs ressources, partage de liens vidéo et internet)
- Mise en place d'une banque d'activités pour valoriser les comportements positifs et valorisation de cette banque par divers moyens.
- Développement de projets et d'activités pour réduire les zones de vulnérabilité (récréations, dîner)
  - Achat de ressources matérielles pour améliorer les zones de jeux dans la cour
- Offrir aux élèves des ateliers sur les habiletés sociales, les émotions et l'anxiété
  - Divers ateliers offerts en classe à chaque degré en fonction des besoins identifiés par les enseignants (habiletés sociales, anxiété, gestion des émotions, gestion des conflits, etc.).

Ajouts aux actions :

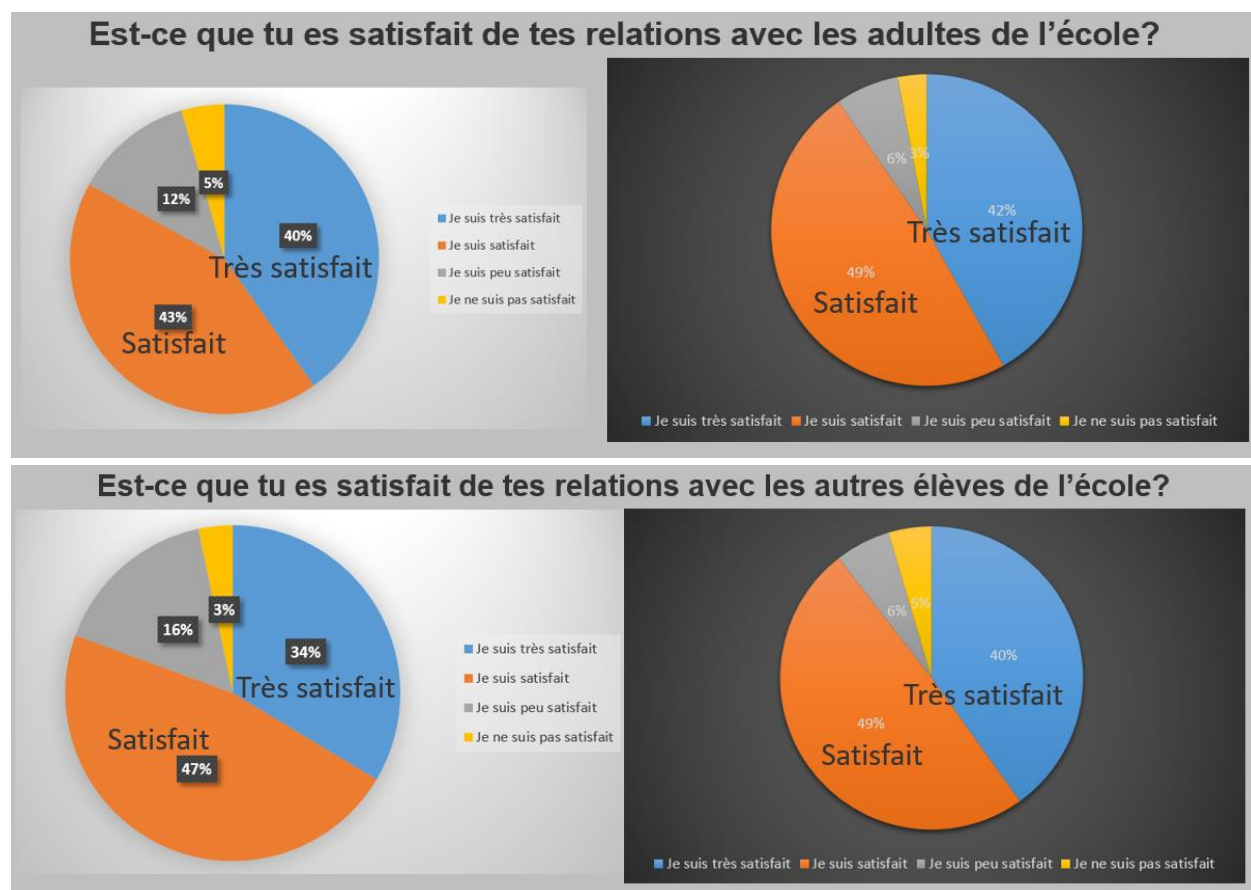
En poursuite des travaux de 2019-2020, nous avons poursuivi l'utilisation d'un système d'intervention en fonction des zones de vulnérabilité dans l'école. Ce système aura permis de mieux cibler les groupes d'élèves ayant de plus importants problèmes avec les comportements et de mieux concentrer les ressources humaines et matérielles pour répondre à leurs besoins et viser l'amélioration rapide.



Objectif 3.1 : D'ici le 30 juin 2022, augmenter le pourcentage d'élèves satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec les adultes et les pairs

**Indicateur : Le nombre d'élèves satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec les adultes et les pairs**

Un nouveau sondage sur le sentiment de sécurité des élèves et la violence à l'école a été fait auprès de tous les élèves de 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année. Le questionnaire était identique à celui utilisé en 2016 lors de l'élaboration du projet éducatif de l'école. Voici les résultats aux deux questions concernant le sentiment des élèves quant à leurs relations avec les adultes et à leurs relations entre eux.



Nous pouvons constater une belle amélioration des résultats positifs. Nous comptons utiliser ce sondage à toutes les années afin de voir à l'amélioration continue de nos moyens. Toutes les actions et les moyens mis en place et décrits dans la section de l'objectif 2.1 servent aussi à l'amélioration des relations harmonieuses entre les élèves ainsi qu'entre les élèves et les adultes. La présentation aux intervenants de l'école du modèle SCP amène une stratégie d'intervention différente qui facilite la gestion des conflits et une plus grande harmonie dans les relations.

### **Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation : évaluation des résultats**

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Les parents sont informés, dès l'assemblée générale des parents du début de l'année et à deux autres reprises dans l'année (communication des deux premiers bulletins), des modalités pour consulter le plan de lutte et de celles pour signaler des situations spécifiques. Les étapes de signalement, de traitement des signalements, de confidentialité des dossiers et de suivis faits sont établis dans le plan de lutte.

En 2020-2021, plusieurs interventions ont été faites en lien avec des situations de violence. Le protocole d'intervention de l'école pour la gestion des conflits a été mis en place à plusieurs reprises, mobilisant les parents. Le protocole pour contrer la violence et l'intimidation n'a été mis en place que dans deux situations, ont mobilisé des rencontres avec les parents des élèves et le policier communautaire. Les parents ont été grandement impliqués afin d'aider à résoudre les conflits menant à ces gestes violents (verbaux, psychologiques ou physiques).

#### **Informations additionnelles :**

- Formation de l'équipe école au modèle de « soutien aux comportements positifs »
- Élaboration d'une matrice comportementale pour que les élèves identifient clairement les comportements attendus à divers endroits et moments de la journée.
- Selon les enjeux de notre milieu,
  - o nous avons aussi identifié les zones de vulnérabilité avec le service T.E.S. pour certains groupes plus à risque (particulièrement en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année)
- Animation en classe, deux fois par année, d'ateliers sur le civisme, de présentation des règles de vie et la gestion des conflits, des procédures pour dénoncer la violence et l'intimidation.
- Rencontre mensuelle de l'équipe de soutien aux comportements positifs pour faire des retours sur des situations vécues (débriefting) et valider les pratiques, les interventions et l'uniformisation de ces pratiques.
- Accompagnement pour « monitorer » les comportements (lieu, moment, etc.)

Il est également possible de consulter la section 4 du projet éducatif de l'école qui traite de l'analyse du sentiment de sécurité des élèves et des membres du personnel. Vous pouvez y accéder en cliquant sur l'hyperlien suivant : <http://meremarierose.csp.qc.ca/ecole/>

### **Conclusion**

L'école Mère-Marie-Rose se veut un milieu de vie où tous les intervenants prennent part au processus de changement qui demande beaucoup d'adaptation de leur part. La participation à la formation continue est un atout majeur pour tout le personnel de l'école. Ce qui compte au-dessus de tout c'est le désir profond que tous ont de donner à l'école toute l'importance nécessaire pour que les enfants et les élèves qui la côtoient s'y sentent en sécurité et s'y développent de façon harmonieuse et globale. À l'école Mère-Marie-Rose, nous mettons l'accent sur le dépistage et les interventions précoces. En terminant, chaque fois que vous valorisez les efforts de votre enfant,



vous contribuez positivement à sa persévérance scolaire et favorisez la construction de son estime de soi.



Michel Kennedy, directeur

## *Rapport annuel 2020-2021*

### **2<sup>e</sup> partie**

#### **Le bilan du conseil d'établissement**

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, il y a eu sept séances ordinaires du conseil d'établissement, toute en visioconférence. Les dossiers majeurs traités par les membres furent :

- Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement
- Adoption du rapport annuel des activités du conseil d'établissement
- Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement
- Approbation du plan d'action du projet éducatif
- Approbation de la grille-matière 2021-2022
- Approbation des activités éducatives complémentaires
- Approbation des activités-école (activités récompenses et thématiques, ateliers Kinécible, magicien virtuel, etc.)
- Approbation de conférences offertes aux parents
- Approbation des exceptions à la politique alimentaire
- Approbation des frais chargés aux parents et des fournitures scolaires
- Approbation du code de vie 2021-2022
- Approbation du choix du photographe pour les photos scolaires 2021-2022
- Approbation des règles de fonctionnement du service de garde et du service aux dîneurs 2021-2022
- Résolution du conseil d'établissement sur l'utilisation des mesures dédiées et protégées
- Discussion sur un projet de jardin pédagogique intérieur
- Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'établissement

En terminant, je désire souligner la complicité et la saine communication entre les membres du conseil d'établissement. La transparence des différents intervenants permet de bien saisir les dossiers et d'en comprendre les enjeux. Les membres du conseil possèdent une belle vision qui rend les séances du conseil d'établissement efficaces et agréables.

Mme Karine Messier  
Présidente du conseil d'établissement

M. Michel Kennedy  
Directeur de l'école Mère-Marie-Rose